To

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 95-10 et 97-11 Postes 260 et 263)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

SUPPLEMENT N°1 au BULLETIN N°8 de MAI 1961

A V E R T I S S E M E N T S

V I G N E

MILDIOU .-

Les dernières pluies, importantes par endroits, ont permis des contaminations dans les situations favorables.

A partir de ces infections, des repiquages vont devenir possibles, localement, en cas de pluies.

Effectuer un traitement, le plus tard possible avant le 13 mai, après avoir éliminé, dans toute la mesure du possible, la végétation inutile à la base des souches.

Des pluies survenant dès la fin de cette semaine auraient de graves conséquences dans les Vignes "sensibles", non traitées.

BLACK-ROT .-

Le traitement recommandé ci-dessus est valable pour le Black-Rot.

Dans les Vignes intéressées par cette maladie, (département de l'ALLIER) il était très important de mettre en place les 2 traitements précédemment conseillés.

VERS DE LA GRAPPE .-

Dans les Vignes où des dégâts ont été constatés ces dernières années, intervenir, avant la fin de cette semaine, avec un produit à base d'Arséniate de plomb, de D.D.T., de Roténone, de D.D.D. ou de Diméthyl trichlorohydroxyéthylphosphonate.

Pour les Viticulteurs qui se proposent d'utiliser un produit du type dit "curatif" (Parathions, Diazinon, Malathion, E.P.N., Isochlorthion ou Phosdrine), retarder ce traitement d'une huitaine de jours.

En cas de traitement mixte "Mildiou-Vers de la grappe", éviter le mélange de la Bouillie Bordelaise avec le D.D.T. ou les Parathions.

ARBRES FRUITIERS

Poiriers - Pommiers

TAVELURES .- (départements de la CORREZE et de la HAUTE-VIENNE)

Dans les vergers traités dès réception de notre avis du 28 avril, il y a lieu de renouveler la protection.

Cerisiers

MOUCHE DE LA CERISE .-

Effectuer un traitement sur les variétés intéressées, avec un produit à base de D.D.T. (125 gr de matière active par hl de bouillie) le plus tard possible, avant le 16 mai. Renouveler le traitement une dizaine de jours après.

Les produits à base de Diméthoate, à raison de 30 gr de matière active par hectolitre de bouillie sont également efficaces. En raison de l'action en profondeur du Diméthoate, les traitements conseillés ci-dessus, pourront être retardés d'une huitaine de jours.

Rappelons que l'utilisation des produits à base de D.D.T. est interdite pendant les 15 jours qui précèdent la récolte. Cette interdiction est de 10 jours pour les produits à base de Diméthoate.

I N F O R M A T I O N S

V I G N E

OIDIUM .-

Notre note précédente reste valable.

S'il y a lieu ajouter un soufre mouillable à la bouillie utilisée contre le Mildiou.

CULTURES MARAICHERES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE .-

Dans les cultures de "Primeurs" (actuellement bien développées, 15 à 20cm de hauteur), il est conseillé d'effectuer un traitement dès que possible sur les variétés sensibles.

BETTERAVES

PUCERONS .-

Surveiller les cultures : il y a toujours intérêt à traiter avant qu'il y ait pullulation.

T A B A C

MILDIOU .-

Du Mildiou a été découvert sur semis dans la région de Libos (Lot et Garonne). La plus grande vigilance est recommandée aux Tabaculteurs. Il est vivement conseillé à ces derniers d'effectuer les traitements recommandés par le S.E.I.T.A., traitements qui ont été indiqués dans un de nos précédents Bulletins Techniques.

Clermont-Ferrand, le 8 Mai 1961.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de Clermont-Ferrand
Directeur-gérant : L. BOUYX